



PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée convient de procéder à la deuxième lecture du projet de loi 202.

M^{me} TAILLIEU propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 202 — *Loi modifiant la Loi sur l'examen public des activités des corporations de la Couronne et l'obligation redditionnelle de celles-ci/The Crown Corporations Public Review and Accountability Amendment Act.*

Il s'élève un débat.

M^{me} TAILLIEU, M. le *ministre* SWAN, MM. GRAYDON et REID, M^{me} STEFANSON ainsi que M. le *ministre* CHOMIAK interviennent. M. MARTINDALE exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la suppression de mandats d'arrestation sera examinée le jeudi 5 mai 2011.

M^{me} STEFANSON présente la proposition suivante :

Proposition n° 6 : Équité fiscale pour les Manitobains

Attendu :

qu'une structure fiscale juste, transparente et responsable constitue un des piliers de notre système démocratique;

que les contribuables devraient pouvoir exercer leurs droits, comprendre leurs responsabilités et tenir les instances publiques responsables de la gestion des fonds publics;

que le gouvernement fédéral a présenté une Charte des droits du contribuable qui établit les droits des contribuables et qui simplifie l'impôt des particuliers et rend le processus plus transparent;

que l'établissement d'une telle charte permettrait aux contribuables de comprendre leurs droits, notamment en matière d'appel en cas de désaccord;

que la Colombie-Britannique a aussi présenté le Code d'équité et de service des contribuables de la Colombie-Britannique;

que ce code fait en sorte que les contribuables sont conscients de leurs droits lorsqu'ils sont en contact avec le ministère des Finances et ses employés, qu'il établit les normes et les comportements auxquels ils peuvent s'attendre de la part du personnel du ministère et qu'il indique comment faire par de ses inquiétudes;

que l'exemple de la Colombie-Britannique illustre à quel point se doter d'une charte des droits du contribuable comporte des avantages bien supérieurs aux coûts et au fardeau administratif qu'encourt le gouvernement;

que sur la base de ces renseignements, les Manitobains auraient avantage à se doter d'une pareille charte des droits du contribuable et qu'ils seraient par conséquent plus disposés à payer leurs impôts et de se conformer aux règles,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba envisage de mettre en place une charte des droits du contribuable ou un code d'équité fiscale dont bénéficieraient tous les Manitobains.

Il s'élève un débat.

M^{me} STEFANSON, M^{me} la *ministre* WOWCHUK, MM. PEDERSEN et DEWAR, M^{me} ROWAT ainsi que M. MARTINDALE interviennent. M. le *ministre* RONDEAU exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTE

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N^o 26) — *Loi sur l'Université de Saint-Boniface/The University of Saint-Boniface Act*;

(M^{me} SELBY)

(N^o 214) — *Loi sur le Jour du patrimoine ukrainien/The Ukrainian Heritage Day Act*;

(M. DERKACH)

(N^o 215) — *Loi sur le dépistage systématique des déficiences auditives chez les nouveau-nés/The Universal Newborn Hearing Screening Act*.

(M^{me} ROWAT)

Présentation et lecture de pétitions :

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de signifier à Parcs Canada l'importance, pour l'économie locale et provinciale, de doter la région du mont Agassiz d'installations récréatives viables et de collaborer avec tous les intervenants, notamment Parcs Canada, afin d'établir un plan visant la création de telles installations accessibles en toute saison dans cette région. (G. Gurke, L. Gurke, G. Gingras et autres)

M. GOERTZEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Justice envisage d'assurer le suivi et l'application stricts des ordonnances du tribunal visant des voleurs de véhicules et d'assurer que toute contravention à celles-ci soit rapportée à la police et fasse l'objet d'une poursuite en justice. (L. Lebitt, B. Carter-Squire, K. Sivananthan et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de la Justice refuse d'accorder des prestations de la Société d'assurance publique du Manitoba à toute personne blessée dans un accident si celle-ci est reconnue coupable du vol d'un véhicule impliqué dans l'accident. (K. Blanco, A. North, G. North et autres)

M. DYCK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à construire la ligne de transmission BiPole III sur le côté est du lac Winnipeg, tracé moins coûteux et plus fiable, afin d'offrir à chaque famille manitobaine de quatre personnes des économies de 11 748 \$. (A. Neufeld, E. Ferris, M. Ferris et autres)

M^{me} la *ministre* OSWALD dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2011-2012 — Santé.

(Document parlementaire n^o 45)

M. ASHTON, *ministre responsable des Mesures d'urgence*, fait une déclaration au sujet de l'état des inondations au Manitoba.

M. BRIESE et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

M^{me} HOWARD, *ministre du Travail et de l'Immigration*, fait une déclaration au sujet du 28 avril, Jour de deuil national à la mémoire de ceux et de celles qui sont morts au travail.

M. DYCK et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

L'Assemblée permet le retour au dépôt de rapports.

M. le *ministre* MACKINTOSH dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2011-2012 — Services à la famille et Consommation.

(Document parlementaire n^o 46)

Jeudi 28 avril 2011

M. le *ministre* SWAN dépose les renseignements supplémentaires soumis à l'Assemblée — budget des dépenses ministérielles pour 2011-2012 — Justice.

(Document parlementaire n° 47)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. MARTINDALE, M^{me} TAILLIEU, M. CALDWELL, M^{me} ROWAT et M. REID font des déclarations de député.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides. Elle interrompt ses travaux en comité à 17 heures et convient de les poursuivre le vendredi le 29 avril 2011 à 10 heures.

La séance est levée à 12 h 30, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

George Hicke